



**Le 2 août 2019**

## **AVIS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS D'ÉQUIPEMENT MÉDICAL ET DE FOURNITURES MÉDICALES**

### **Programme des services de santé non assurés : Ajouts à la liste des prestations**

La présente est pour vous aviser des changements prévus dans le cadre du Programme des SSNA.

#### **Infirmières praticiennes – Prescripteurs pour les orthèses pour les membres et le corps et les prothèses**

Dorénavant, le Programme des SSNA reconnaît les infirmières praticiennes comme prescripteurs pour les orthèses pour les membres et le corps, et les prothèses.

*Les changements ci-dessous prendront effet le 1<sup>er</sup> septembre 2019. Le Guide d'équipement médical et de fournitures médicales ainsi que les listes de prestations d'équipement médical et fournitures médicales seront mis à jour à l'automne. Les fournisseurs ayant des clients qui requièrent de tels articles doivent communiquer avec leur bureau régional du Programme des SSNA respectif pour obtenir des renseignements détaillés, y compris les exigences relatives à l'admissibilité.*

#### **Aide à la verticalisation, siège de positionnement et lève-personne amovible sur rail au plafond – Ajout à la liste des prestations**

L'aide à la verticalisation, le siège de positionnement et le lève-personne amovible sur rail au plafond seront ajoutés à la liste des articles couverts à usage restreint, nécessitant une autorisation préalable.

#### **Systèmes MF – Ajout à la liste des articles couverts**

Les systèmes MF seront ajoutés à la liste des articles couverts à usage restreint, nécessitant une autorisation préalable.

#### **Orthophonistes – Prescripteurs pour les articles de restauration de la voix et les fournitures de laryngectomie**

Les orthophonistes sont maintenant reconnus comme prescripteurs de certains articles et accessoires de restauration de la voix et de fournitures de laryngectomie.

#### **Articles et accessoires de restauration de la voix – Ajout à la liste des prestations**

Les articles et les accessoires de restauration de la voix seront couverts en tant qu'articles à usage restreint, nécessitant une autorisation préalable.